



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Couche-Tard annonce un nouveau programme de rachat d'actions

---

#### ATD.A, ATD.B / TSX

**Laval (Québec), le 4 août 2009** — Alimentation Couche-Tard inc. annonce que la Bourse de Toronto a approuvé son programme de rachat d'actions, l'autorisant à racheter un maximum de 2 685 370 actions à vote multiple catégorie A (représentant 5 % des 53 707 412 actions à vote multiple catégorie A émises et en circulation) et un maximum de 12 857 284 actions à droit de vote subalterne catégorie B (représentant 10 % des 128 572 846 actions à droit de vote subalterne catégorie B détenues dans le public), au 24 juillet 2009. La moyenne quotidienne nette du volume transigé pour la période de six mois précédant le 24 juillet 2009 représente 853 actions à vote multiple catégorie A et 430 871 actions à droit de vote subalterne catégorie B. En vertu des exigences de la Bourse de Toronto, un rachat quotidien maximum du plus élevé des deux montants suivants; 25% de ces moyennes ou 1 000 actions pourra être racheté quotidiennement, ce qui représente un total de 1 000 actions à vote multiple catégorie A et un total de 107 717 actions à droit de vote subalterne catégorie B. L'effet de ces rachats sera de réduire le nombre d'actions à vote multiple catégorie A et à droit de vote subalterne catégorie B émises, qui entraînera une augmentation au *pro rata* de la participation relative dans le capital-actions de ces catégories d'actions des porteurs restants.

La compagnie peut ainsi racheter des actions à vote multiple catégorie A et des actions à droit de vote subalterne catégorie B sur le marché libre, sur le parquet de la Bourse de Toronto, de temps à autre, au cours de la période de douze mois commençant le 10 août 2009 et se terminant au plus tard le 9 août 2010. Les actions rachetées en vertu du programme de rachat d'actions seront annulées dès leur rachat. Dans le cadre du programme, la Compagnie a mis en place un régime de rachat de titres automatique afin de fournir des instructions standardisées concernant la façon dont les actions peuvent être rachetées dans le cadre du programme. Par conséquent, la Compagnie pourra racheter ses actions en vertu du régime automatique tout jour de bourse pendant la durée du programme, y compris durant les périodes d'interdiction d'opérations sur les titres que la Compagnie a établies. Le régime automatique entrera en vigueur et devrait se terminer conjointement avec le programme. Il constitue un « régime automatique » aux fins de la législation canadienne en valeurs mobilières applicables et a été révisé par la Bourse de Toronto.

Dans le cadre de son programme de rachat d'actions précédent annoncé le 6 août 2008, la compagnie a racheté un total de 19 000 de ses actions à vote multiple catégorie A et un total de 11 777 400 de ses actions à droit de vote subalterne catégorie B en date du 31 juillet 2009 à un prix moyen pondéré par action respectif de 13,4314\$ et 13,6081\$.

## **Profil**

Alimentation Couche-Tard inc. est le chef de file de l'industrie canadienne du commerce de l'accommodation. En Amérique du Nord, Couche-Tard se situe au deuxième rang en tant que chaîne de magasins d'accommodation (intégrée ou non à une société pétrolière) en fonction du nombre de magasins. Au 26 avril 2009, notre réseau comptait 5 443 magasins, dont 3 646 dotés d'un site de distribution de carburant. Ces commerces sont répartis dans 11 grands marchés géographiques, dont huit aux États-Unis, couvrant 34 états, et trois au Canada, couvrant dix provinces. Plus de 48 000 personnes œuvrent dans l'ensemble du réseau de magasins et aux centres de services de Couche-Tard.

-30-

## **Source**

**Raymond Paré, Vice-président et chef de la direction financière**

Tél: (450) 662-3272

**[relations.investisseurs@couche-tard.com](mailto:relations.investisseurs@couche-tard.com)**

**[www.couche-tard.com](http://www.couche-tard.com)**